

Produits trop chers ? Il ne nous reste qu'une solution : ne pas les vendre. Dommage !



L'inflation est de retour et menace le pouvoir d'achat des Français. Les hausses de tarifs actuellement proposées par les fournisseurs n'ont plus rien à voir avec la seule hausse des matières premières. Les industriels profitent d'une législation qui empêche les distributeurs de les mettre en compétition et de négocier leurs tarifs.

Quand certains produits augmentent trop et que les tarifs nous sont imposés, il ne reste qu'une seule solution : ne plus les vendre, même si, à l'évidence, ce sont de bons produits.

Chacun doit prendre sa responsabilité. Les Centres E. Leclerc ont été les moins chers en 2007. Ils le resteront en 2008.

E. LECLERC

* Ces 6 produits seront, sauf révision des tarifs fournisseurs, retirés de la vente à partir du 1^{er} février 2008.

** Hausses des tarifs cumulées présentées par les industriels dans la période d'août 2007 à janvier 2008 (base 3 fois net dans le cas de baisses techniques).